



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 04 mars 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de Metz

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

Monsieur le Maire
Mairie
11 rue d'Alsace
57410 RAHLING

Objet : Dossier de déclaration concernant : Les travaux de restauration et de continuité écologique et sédimentaire du ruisseau du Hammerbach.

Réf : AS/SGMS

P.J : 1 dossier de déclaration
1 copie du récépissé de déclaration
1 copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Le projet de restauration de la continuité écologique et sédimentaire du ruisseau du Hammerbach sur le ban communal de RAHLING.**

Ce dossier a été déposé par:

A.A.P.P.M.A « La truite de Montbronn »
M. Gustave SELTZER
31 rue d'Achen
57412 ETTING

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57- 2019 - 00105
- une copie du courrier de notification du pétitionnaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Valérie Antoine Potier', written over a horizontal line.

VALÉRIE ANTOINE POTIER